

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
02/07/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

**Président** : M. PINTO  
**Secrétaire** : Mme DEBARALLE Lisa, assistante d'éducation

Le quorum étant atteint avec 18 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18h10.

- Adoption du PV du CA du 5 avril 2018

1) Organisation de l'action éducatrice

1.1 Bilan 2017-2018

C'est un bilan prévisionnel puisqu'il manque les résultats du bac qui auront lieu vendredi 06 juillet 2018. Il reprend l'essentiel des actions menées durant l'année. Mr le Proviseur prendra soin de les ajouter en temps voulu.

a. Les élèves

Il y a 744 élèves dont 682 secondaires et 62 élèves de BTS. Les départs observés durant l'année scolaire (environ 22) sont souvent dus à des déménagements, mis à part les élèves de BTS. Concernant les caractéristiques sociales, on note une baisse de cadres et de cadres moyens, et une hausse d'employés et d'ouvriers.(+ 10 points)

b. La Vie Scolaire

On constate une augmentation du taux d'absentéisme. Cette dernière s'explique principalement par l'absence de deux élèves sur l'ensemble de l'année scolaire pour des raisons médicales, deux élèves absents une partie de l'année et un absentéisme prononcé des élèves de BTS 2.

En ce qui concerne les punitions, le nombre demeure constant. En revanche, on constate une baisse des sanctions.

De plus, la CPE tient à souligner qu'il y a eu, cette année, beaucoup de récupération de devoirs surveillés par les Assistants d'Education.

Pour l'internat, il y a eu de nombreuses activités qui ont été proposées aux élèves internes sur le thème de « l'ouverture à l'international », ainsi que l'intervention du CRIJ sur des temps de soirée. Toutefois, il est regrettable de constater que les élèves ont été « consommatrices », mis à part pour la sortie à Nigloland. Il serait préférable que les activités viennent des élèves. L'activité « grignotage littéraire » a rencontré un franc succès.

c. Le CDI

Le CDI a été ouvert approximativement 36 heures par semaine, ce qui est une moyenne plutôt honorable. On note une augmentation de 30% concernant les emprunts, particulièrement des périodiques. La proximité de la médiathèque est un avantage pour les élèves car l'inscription est gratuite et le choix est très vaste pour les livres.

d. Les enseignants

Monsieur le Proviseur a insisté sur la vigilance que les professeurs doivent avoir sur le niveau des élèves en fin de seconde afin de réorienter uniquement ceux qui ont le plus de difficultés. Cette année, le taux de réorientation est de 13%.

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
02/07/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

e. Parcoursup

Sur les 228 élèves de Terminale, 223 ont fait au moins un vœu sur Parcoursup. 87% ont accepté une proposition, 8% ont démissionné, 5% sont en attente ; le chiffre des démissions peut aussi bien signifier un abandon (année de césure par exemple) que le fait d'avoir été pris dans un établissement hors Parcoursup (ex. Sciences Po.).

f. Résultats BTS

Le taux de réussite est de 94% (contre 100% l'année précédente). Sur l'ensemble de la promotion, seulement deux élèves sont en échec sur l'examen dont une qui a été absente un semestre pour maternité.

1.2 Projet d'établissement 2018-2023

Le nouveau projet d'établissement est mis en place dès la rentrée 2018 et pour 5 ans. Il concerne l'ensemble des personnels de l'établissement ainsi que les élèves.

Il est composé de trois axes principaux :

- 1) Optimisation du temps et de l'espace
- 2) Favoriser l'autonomie des élèves et des étudiants
- 3) Répondre à l'hétérogénéité des élèves et des étudiants

Au sein de chaque axe se trouve trois caractéristiques qui sont les suivantes : « ce qui fonctionne », « et qui peut être amélioré » et « de nouvelles pistes », ainsi que des indicateurs d'atteinte des objectifs.

Afin de mener à bien ce projet, plusieurs réunions ont eu lieu impliquant les professeurs, les parents d'élèves et les élèves.

Une annexe au projet confirme que les cours dureront désormais 50 minutes (55 minutes auparavant). Ce changement ne modifie en aucun cas les VS (Ventilations de Service) des professeurs. Cette nouveauté fera l'objet d'une première évaluation en décembre 2018, puis d'une seconde à la fin de l'année scolaire 2018-2019 afin de tenir compte de la pertinence du dispositif et de sa reconduction. De même, compte tenu du changement rapide du profil de nos élèves, le projet d'établissement dans sa globalité devra être évalué régulièrement pour d'éventuelles adaptations.

**Vote à l'unanimité.**

1.3 Projets voyages/appariement

a. Appariement avec l'Allemagne, organisé par Mr Strehmel

10 élèves de Terminale sont concernés + 2 accompagnateurs  
du 15/10/18 au 20/10/18 : accueil des correspondants allemands  
du 30/04/19 au 05/05/19 : départ des élèves français en Allemagne  
Reste à la charge des familles : 370€

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

b. Appariement avec l'Autriche, organisé par Mr Strehmel

24 élèves de Première sont concernés  
Du 30/11/18 au 07/12/18 : accueil des correspondants autrichiens  
Du 03/04/19 au 12/04/19 : départ des élèves français en Autriche  
Reste à la charge des familles : 250€

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
02/07/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

c. Voyage scolaire au Portugal, organisé par Mme Chapuis

28 élèves de BTS2 + 3 accompagnateurs

Du 13/10/18 au 18/10/18

Reste à la charge des familles : 350€

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

d. Voyage scolaire en République Tchèque (Prague), organisé par Mr Corrotte

38 élèves de BTS1 + 3 accompagnateurs

Du 14/10/18 au 19/10/18

Reste à la charge des familles : 150€

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

e. Voyage scolaire en Californie, organisé par Mme Lanaud

16 élèves de Terminale euro anglais sur 19

Accueil des correspondants américains fin novembre 2018

Du 21/02/19 au 08/03/19 : départ des élèves français en Californie

Reste à la charge de la famille : 1150€ (si les subventions sont accordées ; penser à ajouter le coût du passeport et de l'ESTA)

Plusieurs solutions sont proposées pour espérer réduire la participation de la part des familles à 800€.

Discussion sur le projet qui est plutôt onéreux. Toutefois, il semble justifié de faire un échange scolaire puisque les élèves font partie de la section européenne. Il a été proposé d'analyser la possibilité de trouver un échange scolaire avec une autre destination, moins coûteuse.

**Voyage adopté avec 9 voix pour (9 abstentions).**

1.4 Règlement intérieur et annexes

Aucune modification sur le règlement intérieur.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

1.5 Calendrier 2018-2019

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

1) Fonctionnement matériel et financier

2.1 DBM pour information

2.2 Ventilation des crédits relevant des budgets opérationnels de programme (BOP)

Concernant le BOP 230, les reliquats sont trop importants : le Rectorat demande à ce que le lycée élabore des propositions pour consommer les crédits, au bénéfice des élèves. Le Comité éducation santé citoyenneté devrait consommer 3 à 4000 euros pour mettre en œuvre des projets en lien avec le développement durable et l'éducation aux médias. La commission Vie lycéenne propose de mobiliser les fonds de vie lycéenne pour acheter du mobilier pour les élèves, pour agrémenter les espaces verts de la cour du bâtiment restauration, pour aménager la salle d'étude afin de pouvoir travailler avec des ordinateurs portables. Une étude technique sera diligentée afin d'améliorer l'acoustique de la salle d'étude, du foyer et de la salle des associations.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

2.3 Validation des choix pour le renouvellement des manuels scolaires

Il n'y a pas de demande concernant le renouvellement des manuels scolaires avant deux ans puisque les programmes vont changer.

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
02/07/2018

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

2.4 Tarifs divers

Tarif pour louer la salle Meyer en demi-journée = 200 €

Proposition de location d'une partie du lycée Charles Nodier par une association pour une fête médiévale du 17/05/19 au 19/05/19 : 500€.

**Proposition acceptée avec 15 suffrages exprimés (3 abstentions) : 14 votes pour et 1 vote contre.**

2.5 Validation des Plans particuliers PPMS

Désormais le PPMS doit être scindé entre ce qui relève de la mise en sécurité (risque majeur, risque incendie) et ce qui relève de la mise en sûreté (risque attentats)

a. Plan de mise en sécurité (risque sanitaire)

Tous les plans d'évacuation et d'intervention ont été rénovés au moyen d'une application informatique ce qui permettra leur mise à jour régulière. Désormais, les zones et les malles de confinement sont situés sur chaque plan en plus des cheminements pour l'évacuation des locaux.

**Adopté à l'unanimité (18 pour).**

b. Plan de mise en sûreté (risque attentats)

Il s'agit de se prémunir contre la menace terroriste. Les représentants des professeurs demandent à ce que M. Grosjean présente les documents à l'occasion de la réunion de prérentrée.

**Adopté à l'unanimité (18 pour).**

2.6 Stages en entreprise des étudiants de BTS

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les dispositions relatives aux conditions et modalités de remboursement des frais de stage en entreprise supportés par les étudiants inscrits en S.T.S.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

2.7 Dons en relation avec l'organisation d'une action BTS

M. Grosjean donne lecture des trois articles de la proposition de délibération. Il s'agit d'être réactif afin de pouvoir affecter sans délai les dons des partenaires qui auront bénéficié des services de nos étudiants dans le cadre des stages collectifs « actions professionnelles BTS » au budget de la section BTS.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

2) Contrats, conventions et marchés

3.1 Convention type pour les stages en entreprise réalisés en France

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.2 Convention type pour les stages en entreprise réalisés à l'étranger

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.3 Convention type de partenariat pour l'organisation de stages en entreprise

La convention type de partenariat définit le cadre et les modalités de la mise en œuvre d'une période de formation en milieu professionnel qui ferait participer plusieurs élèves de la section BTS-Tourisme à la réalisation d'une action de promotion touristique (ex : manifestation).

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.4 Convention d'hébergement dans le cadre du dispositif relais Jura nord (internat –relais)

Cette convention permet de rattacher les établissements privés (demandeurs) au dispositif. Elle est conclue jusqu'en mai 2019, date à laquelle la convention d'adhésion sera renouvelée pour tous les établissements concernés.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

PROCES-VERBAL  
Séance du Conseil d'Administration  
**02/07/2018**

**OBJET**

**Réservé au  
Directeur  
académique**

3.5 Convention type valant autorisation d'occupation temporaire des locaux (hors gymnase)

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.6 Convention type valant autorisation d'occupation temporaire du gymnase

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.7 Convention de subvention ERASMUS+

Projet de mobilité de l'enseignement supérieur en Angleterre et en Espagne pour 4 élèves de BTS. Le projet porté par M. Verpillat, enseignant, prévoit également la venue d'un professionnel du tourisme d'Angleterre pour rencontrer nos élèves.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

3.6 Autorisation de recrutement et de renouvellement des Contrats d'Assistants d'Education

Il est proposé cette année, comme l'année dernière, une dotation de 6.75 Temps pleins, qui concerneront 8 ou 9 personnels d'Assistants d'Education.

**Vote à l'unanimité (18 pour).**

4) Questions diverses

4.1 Circulation et stationnement des élèves dans les couloirs au moment de la pause de midi.

Plusieurs personnels de l'établissement ont constaté au cours de l'année le stationnement d'élèves dans les couloirs, notamment des salles 300 et des R30/R40. Cela peut occasionner des dégâts ainsi que des difficultés de circulation, plus particulièrement pour les agents. C'est un problème qui d'une part est à relativisé puisqu'il ne concerne que quelques élèves, et d'autre part à prendre en compte afin de le régler. La difficulté de certains agents à intervenir face aux élèves a été mise en avant.

Pour ce faire, plusieurs propositions ont été faites afin de régler ce problème :

- 1) La circulation des AED dans les couloirs : cette première solution semble compliquée dans la mise en pratique puisque les AED sont mobilisés pendant la pause méridienne pour la cantine et le portail à l'entrée.
- 2) L'organisation de stage : il a notamment été proposé de faire des jeux de rôles afin de former les personnels à l'échange avec les élèves.
- 3) L'intervention des professeurs principaux et des élèves délégués : une sensibilisation de l'ensemble des élèves afin de leur rappeler les règles à respecter et l'attitude à adopter face à un personnel.

La séance est levée aux alentours de 21h30.

Le Président : M. Jean-Pierre PINTO, Proviseur



Secrétaire de séance : Lisa DEBARALLE